

Avis adopté

Séance plénière du 14 novembre 2023

Face au *changement climatique*, accélérer une adaptation systémique et juste

Déclaration du groupe CFDT

A travers cet avis, le CESE alerte : nous ne sommes pas prêts à faire face aux conséquences, d'ores et déjà certaines, du réchauffement climatique. Ainsi, nous devons sortir d'une politique de gestion de catastrophes survenues pour faire de l'adaptation un outil de transformation et d'anticipation. Les préconisations de cet avis éclairé et solidement débattu en commission, proposent pour ce faire une méthode :

D'abord, il importe de détailler les processus d'adaptation dans les lois et codes concernés, sur des bases et constats partagés, d'assurer la cohérence et la coordination de la mise en œuvre en y associant les acteurs de la société civile organisée.

Ensuite, pour s'adapter, il faut étudier les vulnérabilités potentielles, à tous les niveaux et dans tous les domaines. C'est une condition essentielle au regard des risques qui vont peser selon les conditions et niveaux de vie, le genre, les conditions de travail. En ce sens, l'implication des comités stratégiques de filières, des travailleurs et de leurs représentants, par exemple dans les CSE et dans les branches, est impérative. Et pourtant, notamment lors des auditions, nous avons pu mesurer le fossé qui reste à combler pour reconnaître aux travailleurs la légitimité à peser et à proposer. Plus largement, un débat national, dont le CESE pourrait s'emparer, doit faire de l'adaptation l'affaire de toutes et tous. C'est sans doute le moyen le plus efficace pour lutter contre le « déni du changement climatique » ou plutôt le refus d'en supporter la charge, sujet qui mérite d'être développé.

Enfin, il importe de se prémunir contre des actions d'adaptation conduisant en réalité à des maladaptations et de miser notamment sur la biodiversité, en utilisant les outils que constituent les schémas régionaux.

Cette ambition, qui vise à prévenir le pire, suppose des moyens coordonnés pour la recherche et pour les acteurs de proximité, y compris associatifs.

La CFDT a voté cet avis qui contribue à la transition juste qu'elle appelle de ses vœux.